

Comme chaque saison, l'École municipale de musique et de danse investit la scène professionnelle du théâtre Paul-Eluard pour partager le travail des élèves et de leurs professeurs avec le public :

LES DISCIPLINES ET LES PRATIQUES

ENFANTS DÈS 3 ANS ET ADULTES

Conformément au Schéma d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture, l'enseignement est organisé en 3 cycles qui correspondent aux grandes étapes de l'apprentissage général (école primaire, collège, lycée.) Les disciplines sont regroupées en départements pédagogiques.

Éveil pluridisciplinaire pour les 4 et 5 ans et un atelier famille à partir de 3 ans

Département cordes frottées : violon, alto, violoncelle, contrebasse

Département vents : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone/tuba (nouvelle discipline)

Département cordes pincées : guitare et harpe

Département des polyphoniques : piano et accordéon

Département musiques actuelles : formation musicale jazz, improvisation, formation musicale musiques actuelles, guitare électrique, piano jazz/musiques actuelles, guitare basse, batterie, percussion afro-cubaine

Département formation musicale : formation musicale générale, culture musicale, préparation au Baccalauréat

Département danse : danse classique, danse contemporaine, culture chorégraphique, atelier contemporain adulte, atelier salsa, atelier contemporain ados, ateliers de danse salsa adultes

Pratiques collectives : (accessibles sans prendre de cours à condition d'être musicien autonome) : atelier vocal adultes, chorale ados, chorale enfants, ensembles de guitares, de flûtes, de clarinettes, d'accordéons, ensemble instrumental à cordes et à vents, musique de chambre, batucada (ensemble de percussion afro-brésilienne), ateliers de jazz, ateliers de musiques actuelles amplifiées.

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE & DE DANSE FRANÇOIS-DOERFLINGER

📍 26, rue Maurice-Berteaux

☎ 01 79 87 64 30

✉ emd@mairie-bezons.fr

COURS DU LUNDI AU SAMEDI

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

mercredi : 10h-12h et 14h-18h

samedi : 10h-13h

Inscriptions des nouveaux élèves du 2 au 7 septembre à l'EMMD pendant les horaires d'ouverture (samedi 7 septembre de 10h à 13h et de 14h à 17h). Se munir d'un justificatif de domicile, d'une photo d'identité, d'une carte de quotient à jour, d'un certificat médical (pour la danse et l'éveil). La fiche d'inscription sera complétée sur place.

Les personnes non-domiciliées à Bezons mais travaillant à Bezons ou ayant un enfant scolarisé à Bezons bénéficient du tarif bezonnais sur présentation d'un justificatif de l'employeur (contrat de travail, fiche de paie) ou d'un certificat de scolarité.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte !

la ville pour tous



bezons



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE & DE DANSE FRANÇOIS-DOERFLINGER

ACTIVITÉS 2019/2020



BIENTÔT UNE NOUVELLE ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE !

Notre école municipale de musique et de danse est un service public d'enseignement artistique qui allie l'apprentissage individuel à la pratique collective. Elle propose de très nombreuses disciplines musicales et chorégraphiques encadrée par une équipe d'enseignants diplômés.

L'objectif essentiel est d'accéder à une pratique artistique permettant à chacune, chacun de découvrir, s'initier, se former, se perfectionner, et surtout de développer un projet de pratique tout au long de l'apprentissage.

Notre école permet la progression des élèves au travers de pratiques d'ensemble : auditions, concerts et spectacles.

Au moment où nous écrivons ces lignes, un futur conservatoire doté d'un auditorium et d'une nouvelle salle de danse est en construction, rue Villeneuve.

Plus spacieux et mieux adapté aux besoins des usagers et des professeurs, il confirme la priorité que nous donnons à l'éducation culturelle et artistique.

Dominique Lesparre
Maire de Bezons

Christian Ourmières
Adjoint au maire
en charge de la coordination culturelle

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

• **Création d'une classe de trombone/tuba à la rentrée 2019-2020**

- À 3 ans, l'école propose aux familles un atelier d'éveil sonore et musical ;
- À 4 et 5 ans, l'école accueille les enfants dans des cours d'éveil pluridisciplinaire (musique et danse) à travers une démarche ludique et adaptée ;
- À 6 ans, c'est le moment de la découverte : formation musicale et ateliers de découverte instrumentale (1 an) et/ou initiation à la danse (1 à 2 ans) ;
- À partir de 7 ans, le début de l'apprentissage musical peut commencer. Il est proposé également aux adultes débutants ou confirmés ;
- À partir de 8 ans, l'apprentissage de la danse classique ou contemporaine commence ;
- L'atelier de danse ados est accessible à partir de 12 ans ;
- Les chorales enfants réunissent les 8/11 ans pour le plaisir de chanter ;
- La chorale ados est accessible à partir de 12 ans ;
- L'atelier vocal adulte accueille des choristes tous pupitres (aucune connaissance musicale préalable n'est requise) ;
- L'école dispense un enseignement du jazz et des musiques actuelles amplifiées (cours individuels d'instruments, ateliers et orchestres, formation musicale spécifique, improvisation) ;
- L'école offre aux lycéens la possibilité de préparer l'option musique au Baccalauréat ;

- Un atelier de danse contemporaine est réservé aux adultes ;
- L'atelier de danse salsa accueille également les adultes de tous niveaux ;
- La batucada rassemble tous les élèves passionnés de percussion afro-brésilienne ;
- De nombreuses pratiques collectives permettent à tous de jouer en atelier ou en orchestre en dehors des parcours d'apprentissage.



L'École municipale de musique et de danse intervient dans le cadre de différents partenariats avec les services de la ville et l'Éducation nationale :

- Accueil de la petite enfance en partenariat avec les structures municipales ;
- Accompagnement de projets au sein des écoles de la Ville ;